



INFO CONCURRENT



Paris, mardi 4 juin 2013



Cher(e) pilote,



La Coupe de France MINIKART se déroulera les 5, 6 et 7 JUILLET prochains sur le circuit de Laval et nous sommes heureux de vous compter parmi ses participants.

Vous trouverez ci-joint tous les renseignements nécessaires au bon déroulement de cette épreuve.



Licence

Nous vous rappelons que la Coupe de France MINIKART est ouverte à tout pilote détenteur d'une licence nationale de karting Pilote Concurrent Conducteur (NCCMCK) délivrée par la FFSA, et en cours de validité pour sa catégorie en 2013. Les pilotes doivent être âgés de 7 ans (âge révolu et titulaire d'un volant d'or ou d'argent délivré par une EFK) ou 8 ans (âge révolu, test de roulage à l'appui) à 11 ans (atteignant l'âge de 11 ans dans l'année).



Tuteur

Nous vous rappelons que le tuteur licencié doit être présent tout au long de l'épreuve.



Toutefois, si cette présence ne pouvait être effective, nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre, au plus tard lors du contrôle administratif, le **FORMULAIRE DE DELEGATION** (à se procurer auprès du TKC), dûment rempli. **Aucun engagement ne sera validé si cette condition n'est pas remplie.**



Ouverture du paddock et contrôle administratif

Le circuit sera fermé aux karts de compétition pendant la semaine qui précède l'épreuve à partir du dimanche soir.

Le jeudi sera réservé aux entraînements libres, sous la responsabilité de l'organisateur, moyennant un droit de piste de 35€ pour la journée ou de 25€ pour l'après-midi, à régler sur place auprès de l'organisateur.

Le paddock sera ouvert officiellement à partir du jeudi 8h00.

Toutefois, vous pourrez vous installer à partir du mercredi 14h00, **mais il n'y aura pas de gardiennage pour la nuit du mercredi au jeudi.**



Vous trouverez ci-joint le formulaire de réservation de votre

emplacement dans le paddock. Vous devez le compléter et l'envoyer obligatoirement au n° de fax ou à l'adresse email qui figure sur ce formulaire.



Le contrôle administratif sera ouvert à partir du vendredi 10h00.

Nous vous remercions de bien vouloir vous rendre au contrôle





administratif (Motor-home FFSA) muni de votre transpondeur, votre licence, de celle du mécanicien « parc fermé » et du TUTEUR.

Horaires

Vous trouverez en annexe les horaires pour l'épreuve.

Nous vous remercions de bien vouloir être attentif à ces horaires, notamment à partir du samedi, car tout retard au parc fermé vous sanctionnera automatiquement.



Règlements

Les seuls règlements applicables sont ceux qui figurent sur le site FFSA - Espace licenciés - Karting - Règlements Karting.



Essence

Le carburant devra obligatoirement être de l'essence sans plomb 98 achetée dans la station-service désignée par l'ASK organisatrice :



STATION-SERVICE DE REFERENCE

RELAIS LAVAL TRAPPISTINES

Boulevard des Trappistines
53000 LAVAL
Tél.: 0243565602



Des substitutions seront effectuées tout au long de la manifestation, nous vous demandons donc de prévoir un bidon d'huile cacheté. La liste des huiles agréées se trouve sur le site www.ffsa.org



Pneumatiques

Nous vous rappelons que les pneumatiques utilisés seront les VEGA de type CADETTI.



Essais officiels et warm up : chaque pilote disposera de 4 pneus slick (2 avant - 2 arrière) apportés par le pilote ou achetés sur place auprès de manufacturier.

Ces pneumatiques seront marqués sur la bande de roulement, à chaque sortie du parc assistance et ce marquage sera contrôlé à chaque entrée dans le parc assistance.



Essais chronométrés, qualifications, phases finales : chaque pilote disposera de 4 pneus slick (2 avant - 2 arrière). Ces pneus seront fournis gratuitement par le manufacturier partenaire de l'épreuve. Les pneus seront tirés au sort et marqués en parc fermé avant l'épreuve. Ces pneumatiques seront les seuls à pouvoir être utilisés pendant la durée de l'épreuve et ce, à partir du warm up ou de la dernière séance d'essai précédent les essais chronométrés. Ces pneumatiques seront marqués sur la bande de roulement, à chaque sortie du parc assistance et ce marquage sera contrôlé à chaque entrée dans le parc assistance.



Identification

Nous vous demandons que votre nom soit apposé sur les carrosseries latérales. La hauteur minimum de la reproduction du drapeau et des lettres constituant le nom sera de 3cm, voir réglementation karting 2013, page 128.

Par ailleurs, afin de faciliter la reconnaissance visuelle des catégories,





nous vous fournirons des plaques de numéro de couleurs. Ces plaques numéro ne devront en aucun cas être modifiées. Les plaques numéro seront à retirer au motor-home FFSA, lors du contrôle administratif.

Enregistrement du matériel

Moteur plombé d'origine et muni de sa carte d'identité à jour.



Chronométrage

Si vous ne possédez pas de transpondeur, vous pourrez vous en procurer un gratuitement lors du contrôle administratif. Toutefois, il vous sera demandé une caution de 350€, qui vous sera restituée à la fin de la manifestation en échange du transpondeur.



Internet

Pour suivre l'actualité du Karting dans son intégralité, retrouvez les classements, analyses, photos et résultats sur le site www.ffsa.org.



La FFSA a lancé en 2008 la WEB TV FFSA (www.ffsa.tv). Facile d'accès et gratuite, cette Web TV vous permettra en un clic d'accéder à l'ensemble des images du sport auto et surtout des Championnats de France de Karting. Retrouvez nous sur ffsa.tv !



Vous pourrez également suivre en direct les courses, au tour par tour, sur le site www.ffsakarting.org, et sur le site www.savoiechrono.com

Vous trouverez les différents renseignements spécifiques de la piste sur le site : www.ask-laval.fr



Disponibilité piste

Pour tout renseignement concernant la disponibilité de la piste, vous pouvez appeler au 06.18.00.37.06 ou 02.43.49.15.95



Billetterie

Nous vous informons qu'aucune billetterie ne sera mise en place pour cette Coupe de France.



Aire de stationnement

Une aire de stationnement pour les caravanes et les camping-cars est à votre disposition (électricité, douches et toilettes). Bien faire connaître vos besoins en même temps que la réservation de paddock.

Prix : 15€ par nuit et par emplacement.



Paddock

Nous vous rappelons qu'il est interdit de circuler dans le paddock avec un véhicule motorisé. Ne seront autorisés que les véhicules utilisés par l'organisateur. Vous devez être muni d'un extincteur de 6kg à poudre polyvalente ABC prévu pour éteindre les feux d'hydrocarbure. Il devra être vérifié et estampillé.



Vous devrez présenter votre extincteur pour accéder au paddock.

Une fois installé dans le paddock, l'extincteur devra être placé sous le auvent de la structure, visible et accessible.



Nous vous rappelons que par arrêté préfectoral il est absolument interdit de créer des points chauds, de cuisiner, d'utiliser des fours de tout type,



même micro-onde et de stationner des camping-cars dans l'enceinte du paddock.

Nous vous rappelons que la nuit, le paddock est fermé et qu'aucune personne ne doit rester dans celui-ci.



Environnement

Vous devrez **obligatoirement** protéger le sol des structures par une bâche étanche.

Les pneumatiques usagés devront être rapportés au camion du manufacturier.

Aucun déchet, aucun fût, ni aucun pneumatique ne doit être abandonné ou jeté sur le site.



Motor-home FFSA

Le Motor-home FFSA est VOTRE espace.

Vous y trouverez en permanence les feuilles de classements de l'ensemble des catégories, la diffusion « Live » sur écran de tous les essais et courses.

Le Motor-home FFSA permettra à tous, concurrents, pilotes et partenaires, de se retrouver dans un cadre confortable et valorisant.



Présentation Kart, Mécaniciens et Pilotes

Un effort extrêmement important a été fait pour que les Championnats et Coupes de France FFSA donnent une parfaite image du karting dans les médias. En conséquence, nous demandons à l'ensemble des teams de bien vouloir veiller à ce que les pilotes ET les mécaniciens apportent un soin tout particulier à leurs tenues vestimentaires qui devront être, idéalement, en rapport avec les couleurs du kart. Les karts devront également être, en toute circonstance, en parfait état de propreté et de présentation. La FFSA se réserve le droit de refuser l'accès au circuit des teams, pilotes ou mécaniciens qui ne respecteraient pas cette recommandation.



N'oubliez jamais que votre tenue générale et votre comportement, tant sur les pistes qu'à l'extérieur, doivent être exemplaires afin que l'image du karting ne soit pas dévalorisée.



Tout manquement à cette règle autorisera, sans contrepartie aucune, la FFSA à exclure immédiatement les pilotes et/ou les concurrents concernés par ce non respect de ces valeurs essentielles.



Dans l'attente de vous accueillir avec un immense plaisir sur la piste de Laval, nous vous transmettons, Cher(e-s) Concurrent(e-s), Pilote(s) et Cher(e-s) Ami(e-s) , nos meilleures salutations.



TEAM KARTING COMPETITION

